

■ SORTIE À OUDRENNE



En avant marche !

Ce dimanche 10 août, l'Union sportive d'Oudrenne organisera la 11^e édition de la marche de l'été. Celle-ci est patronnée par la Fédération française des sports populaires (FFSP) avec le concours de l'Office national des forêts. Quatre parcours (5, 10, 15 et 20 km) sont proposés aux passionnés de balades dans la campagne. Les massifs forestiers du Hemberg, Schafbusch, Helloz, Billig et Reihholz figurent sur les tracés de cette marche (soit 70 % en sous-bois). Le départ aura lieu place des fêtes au cœur du village où des parkings seront aménagés. Trois postes de ravitaillement sont prévus. Les départs se feront de 7 à 14 h et les arrivées pourront se faire jusqu'à 17 h. Au retour, les marcheurs pourront se désaltérer et se restaurer : buvette, grillades et rôti de porc à la broche. Contact : Roland Mannebach (03 82 50 18 62).

Photo RL

■ TRADITION À METZERVISSE



Fête lorraine : à vos costumes !

Pour les bénévoles déjà inscrits à la fête lorraine de l'association Metzervisse, village lorrain des 23 et 24 août, des permanences seront assurées à la Grange de la Grand'Rue pour le retrait des tenues, comme suit : lundi 11, mardi 19 et mercredi 20 août de 18 h à 19 h 30, mardi 12, mercredi 13 et lundi 18 août de 19 h à 20 h 30, et samedi 16 août de 14 h à 16 h 30.

Photo DR

■ ANIMATIONS À RURANGE



Place à la Saint-Laurent

Le petit village de Montrequienne, annexe de Rurange, va vivre pendant trois jours sa fête patronale. La particularité de celle-ci, c'est son caractère champêtre et convivial. Les festivités débuteront ce samedi 9 août à 18 h par l'inauguration de la fête. Après la restauration, de 21 h à 2 h, l'orchestre Nicky Michel animera le premier bal champêtre gratuit. Ce qu'il fera également dimanche et lundi jusqu'à 1 h. Pendant ces trois jours, la fête ouvrira ses portes à 18 h, avec ses manèges, stands forains, restauration et buvette. La grande nouveauté cette année, c'est un concours de taureau mécanique.

Photo Archives RL

■ URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).
Pharmacie
Tous secteurs : composer le 3237.
Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).
Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

■ INFRASTRUCTURES

Inondations à Guénange : les jours d'après...

De mémoire d'anciens, Guénange n'a jamais connu de telles inondations. Le 25 juillet, plus de 50 % de la ville s'est retrouvée dans l'eau. Comment éviter de nouveaux dégâts ? Premiers éléments de réponse.

Que s'est-il passé fin juillet pour que Guénange déborde ainsi ? Plus de 50 % de la commune s'est retrouvée dans l'eau. Élus et responsables de chez Véolia (le gestionnaire du réseau d'eau) tentent d'apporter des réponses. Cependant, il faudra attendre septembre pour un bilan complet.

• **Le constat** : la commune n'a jamais subi de telles inondations. Éric Balland, adjoint à l'urbanisme, confirme. « Mêmes ceux qui habitent à Guénange depuis cinquante ans n'ont jamais vu ça. Que ce soit sur le bassin-versant de la Moselle (nouveaux quartiers, NDLR) ou sur celui de la Sée, de nombreuses caves ont été inondées. » Les quartiers les plus touchés sont : le lotissement Paul-Verraine, le boulevard Poincaré, le boulevard de la Division-Leclerc et surtout, le boulevard du Pont.

• **Les causes** : le taux de pluviométrie, plus de 20 mm en quelques minutes, a déjoué toutes les sécurités. Il est tombé en moins d'une heure l'équivalent d'un mois de pluie. « Guénange possède de nombreux bassins de rétention d'eau », précise Éric Balland. Mais la capacité n'est pas calibrée pour de tels événements. Ces bassins sont des zones de stockage temporaire qui permettent d'éponger les sols. Ils se situent en différents endroits de Guénange : en lisière de forêt, près du supermarché, près du Cosoc, etc. Ils correspondent à des normes imposées par l'État. En quelque sorte, ils ont permis de limiter les dégâts.

• **Comment éviter la répétition des inondations ?** La Ville et Véolia vont inspecter les canalisations clés du réseau de récupération d'ici septembre. Lorsqu'il pleut, les eaux



Une cave comme une autre sur le boulevard du Pont. Une quinzaine d'habitations sont situées entre deux dos-d'âne. L'effet de cuvette a amplifié la pluviométrie. Photos Valentine COMIN



L'un des dos-d'âne du boulevard du Pont. Une pelouse de rétention pourrait être créée non loin du quartier.

tombent dans des avaloirs (les grilles que l'on croit être des "égouts"), puis sont filtrées et redistribuées dans la nappe phréatique. Problème, certains tuyaux de Guénange pourraient être bouchés (il faudrait les sonder par caméra) ou sous-dimensionnés.

« Encore une fois, répète Éric Balland, nous avons confiance dans la plupart de nos installations. Même avec des tuyaux de 1 m de diamètre, lorsqu'il pleut de façon torrentielle, le phénomène de l'entonnoir est inévitable. Ça "bouchonne" et ça déborde... »

• **Les cas particuliers du boulevard du Pont et de la**

Division-Leclerc : les maisons du boulevard du Pont se trouvent entre deux gros dos-d'âne. Indéniablement, une marre s'est formée avant de se déverser dans les garages. De quoi soulever l'indignation des propriétaires. De nouveaux avaloirs pourraient être créés ou même une pelouse de rétention non loin du quartier.

Concernant l'immeuble de la rue Leclerc, le problème est différent. Eau usée et eau de pluie sont récoltées par le même système... Quand ça déborde, bonjour les dégâts. Ce vieux système doit être repensé.

Hubert GAMELON.

■ KEMPLICH

Les bacheliers décompressent



Le Bac en poche et le cœur léger. Photo RL

Une première pour la petite commune de Kemplich. Cinq jeunes du village viennent cette année de décrocher brillamment leur baccalauréat. Les heureux récipiendaires sont : Hélène Berveiller (lycée Saint-Vincent-de-Paul), Anaïs Fousse (lycée Hélène-Boucher de Thionville), Alexia Heckert (lycée agricole de Château-Salins), Thomas Cailloux et Nicolas Kaichinger, tous deux du lycée de la Briquerie de Thionville. Fini le stress des examens. Ces jeunes ont bien mérité une petite détente. Pour fêter cet heureux événement, ils ont décidé de se retrouver en toute simplicité, entre amis, au centre culturel du village. Nous leur présentons toutes nos félicitations et un grand succès pour le futur.

■ VALMESTROFF

Bibiche et lotissement au menu du conseil

Les élus ont planché sur les points suivants lors du dernier conseil municipal :

• **Bibiche, choix du bureau d'études** : dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage acceptée par la commune de Valmestroff concernant l'étude préliminaire aux travaux d'aménagement de la Bibiche, Jean Zordan, le maire qui présidait la séance du conseil municipal, a rappelé qu'un appel d'offres avait été lancé auprès de quatre bureaux d'études spécialisés. Les offres ont été examinées par les services du conseil général, le bureau des Espaces Naturels et la commission d'appel d'offres de la commune. Les élus ont décidé de valider le choix du bureau d'études Simbio (67).

• **Permis de lotir** : le maire a été autorisé à engager les démarches pour l'établissement du permis de lotir, tranche 2, du lotissement Boucle des Chênes par la société Berest de Yutz, maître d'œuvre, qui se chargera également de la préparation du dossier de consultation des entreprises, pour une commercialisation des places à bâtir au premier semestre 2015.

• **50 ans de sacerdoce de l'abbé Mutz** : il a été décidé de

participer aux frais du jubilé sacerdotal de l'abbé Antoine Mutz, ancien curé de la paroisse, qui s'est déroulé le 22 juin à Koëngsmacker et qui s'élève à 75,33 € pour la commune de Valmestroff.

• **Demande de subvention** : une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € a été attribuée à l'association Moselle River dans le cadre de l'organisation des commémorations du 70^e anniversaire de la Libération.

• **Travaux de ravalement** : suite au courrier de la Direction départementale des territoires du 29 avril 2014, concernant la dispense de déclaration préalable pour les travaux de ravalement de façade, il a été décidé de maintenir l'obligation de déclaration préalable pour ces travaux.

• **Commissions de la CCAM** : le président de L'Arc Mosellan propose la possibilité aux élus communaux qui ne sont pas délégués communautaires, de participer aux travaux des commissions de L'Arc Mosellan. Les élus ont pris connaissance de la liste des commissions et des participants communautaires déjà inscrits et ont été invités à s'investir dans cette démarche.

■ METZERVISSE

Le Judo-club fidèle à Moselle Macadam Jeunesse

Les animations Moselle Macadam Jeunesse de l'Arc Mosellan reconduites durant cet été, avec notamment six semaines à dominante sportive au programme, battent leur plein. Elles accueillent à chaque fois jusqu'à une vingtaine d'élèves scolarisés en CM2 ou en collège en 2013-2014, domiciliés dans une commune de l'Arc Mosellan. Des initiations variées leur sont proposées sous la conduite de professionnels ou de sportifs de haut niveau, à plusieurs sports différents parmi le VTT, le handball, le volley, le badminton, l'orientation, le kayak, le judo, l'aïkido, le paintball, la pêche, l'orientation, le roller, le flag, le Tchoukball ou encore des mini-raids sportifs.

Le Judo-club de Metzervisse est un fidèle de l'organigramme, qui propose à chaque session plusieurs séances pour les jeunes, au dojo du chef-lieu de canton. Joëlle Dequick, ceinture noire et éducatrice du club et Valentina Kozma, animatrice sportive, ont pris les jeunes en main sur la demi-journée. Après un échauffement très appuyé, elles leur ont proposé l'apprentissage de mouvements simples de projections, balayages et autres immobilisations avant de passer à quelques combats au sol.

« Aucun des jeunes présents n'avait pratiqué le judo auparavant, ça a été une vraie découverte pour eux », a



Plus d'une vingtaine de jeunes ont bénéficié de cette initiation au judo. Photo RL

souligné Joëlle Dequick. Et une expérience fructueuse et enrichissante aussi bien pour les initiateurs que pour

les ados qui ont montré beaucoup d'intérêt et de sérieux dans une franche bonne humeur.

Le Judo-club accueillera encore des groupes pour deux séances d'initiation durant la semaine du 18 au 22 août.

■ BERTRANGE-IMELDANGE

Bienvenue à Ethan

Depuis le 23 juillet, Ethan égaye la maison de Fabrice Muller et Jennifer Christina, domiciliés dans la commune.

Meilleurs vœux de prospérité au bébé et félicitations aux parents.

■ METZERESCHE

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée du 14 août au 7 septembre. Durant cette période, aucun document d'urbanisme ne sera accepté. En cas d'urgence, contacter le maire ou un adjoint.

■ SAINT-FRANÇOIS-LACROIX

Bonjour la vie

Karine Latte et Christoph Bodwing sont comblés de bonheur par la naissance de leur deuxième enfant, une petite fille, prénommée Alicia.

Nos félicitations à la famille et nos vœux de prospérité au bébé.

■ NUMÉROS

Correspondants

Aboncourt, Buding : Kédange-sur-Canner, Veckring, Volstroff : Fernand Belner (tél. 03 82 83 53 84).
Bertrange-Imeldange : Jean-François Schaeffer (tél. 09 54 04 09 40 ou 06 51 77 35 99) ; jef.pro57310@free.fr
Bettelainville-Luttange : Estelle Lejeune (tél. 03 82 83 57 53 ou 06 03 09 08 96).
Bousse : Roger Mercier (tél. 03 87 73 05 09 ou 06 68 28 08 06).

Budling : Denis Guerder (tél. 03 82 83 53 27).
Distroff, Metzervisse, Valmestroff : Jean-Marie Hentzen (tél. 03 82 56 87 95 ou 06 09 11 65 47).
Elzange : Guy Soulet (tél. 03 82 55 00 12).

Guénange : Julien Wagner (tél. 06 32 03 99 01) ; wagnerjulien@laposte.net ; Armand Holtzmer (tél. 03 82 50 94 85).

Inglange : Rose Rock (tél. 03 82 56 88 99).

Kemplich : Jean-Nicolas Conati (tél. 06 65 77 76 70).

Koëngsmacker : Philippe Even (tél. 06 14 89 30 98).

Malling : Liliane Gillich (tél. 03 82 50 41 67 ou 06 60 99 90 35) ; liliane.gillich@gmail.com

Menskirch : Xavier Kilburger (tél. 03 87 64 92 44).

Metzervisse : Brigitte Lounissi (tél. 03 82 83 93 22).

Oudrenne : Philippe Even (tél. 06 14 89 30 98).

Rurange-lès-Thionville : Jean-Luc Massaro (tél. 03 87 73 91 27 ou 06 80 23 78 89).

Stuckange : Maurice Laboucarie (tél. 06 06 96 33 75).

■ SERVICES

Permanences

Bousse : Point jeunes, de 14h à 16h, dans les locaux de la mairie.

Guénange : Point jeunes, de 14h à 18h, dans les locaux du centre social Louise-Michel.

Rettel : pour le prêt des livres

gratuits, de 17h à 19h, salle des Associations.

Loisirs

Distroff : bibliothèque, de 10h à 11h30 et de 14h à 17h.

Sierck-les-Bains : bibliothèque, de 15h à 17h.

Volstroff : bibliothèque, de 14h30 à 17h, local de la mairie.